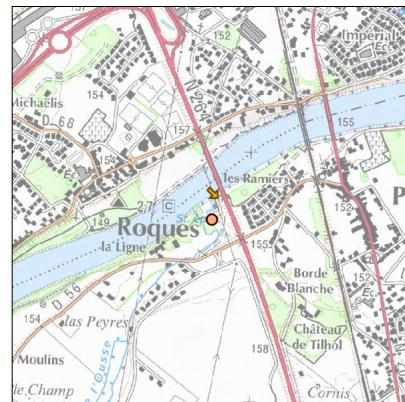
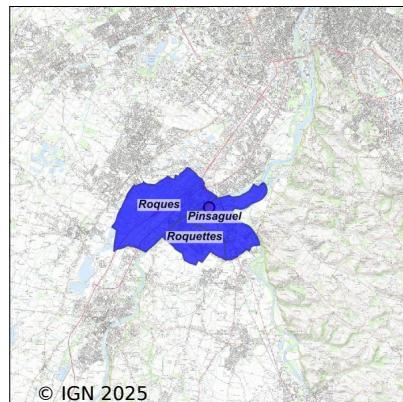


Système d'assainissement 2023

PINSAGUEL N°2 (SIVU)

Réseau de type Séparatif



Station : PINSAGUEL N°2 (SIVU)

Code Sandre	0531420V003
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA
Nom de l'exploitant	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
Date de mise en service	juillet 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt bio)
Capacité	16 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	960 Kg/j
Charge nominale DCO	1 920 Kg/j
Charge nominale MES	1 440 Kg/j
Débit nominal temps sec	3 220 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	3 882 m ³ /j
Filières EAU	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Centrifugation, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	File 1: Désodorisation physique
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	569 148, 6 269 044 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Garonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Pinsaguel depuis 1964

100% de Roques depuis 1964

100% de Roquettes depuis 2005

Raccordements des établissements industriels

MECAERO depuis 1964

MEUBLES IKEA FRANCE SNC depuis 1996

SODIGAR 2 depuis 1995

Observations SDDE

Système de collecte

Le maître d'ouvrage du réseau et des postes de refoulement est la SPL SIVOM SAGe mais l'entretien des postes est assuré par réseau 31 (prestation).

Le réseau est séparatif (63 km). Il draine des eaux claires parasites par temps de pluie. Les débits peuvent doubler lors de fortes précipitations.

Une partie des communes de Roques sur Garonne (zone commerciale) et Roquettes sont raccordées à la station.

Un diagnostic réseau a été effectué sur le système d'assainissement en 2018 par le BE CEREG. D'après les résultats de cette étude, le volume d'ECP quantifié est de l'ordre de 864m³/j soit environ 39% du débit moyen entrant.

Le SAGe a procédé à 10 km d'inspection télévisée pour réaliser un diagnostic complet du réseau EU.

Aucuns travaux n'ont été réalisés en 2023 et rien n'est planifié pour 2024.

Les postes de relevage recevant le plus d'effluents (5/17) sont nettoyés tous les mois et les autres, au moins 4 fois/an.

Les sites sont visités tous les mois. Le réseau est curé en fonction des besoins.

Les postes de relevage du Ramier et de l'ancienne station de Roquettes sont équipés d'une mesure de comptabilisation des volumes déversés.

Déversements 2023 : 2765 m³.

Station d'épuration

Cette station est équipée d'une télésurveillance.

Un carnet de bord est présent sur site et tenu à jour. A partir de 2024, sera mis en place un planning de Gestion de la Maintenance Assisté par Ordinateur (GMAO). Seul les pannes seront consignées dans le carnet de bord.

Les réglages de la station sont adaptés en fonction des résultats d'analyses, des courbes et des concentrations de boues des bassins d'aération.

Des analyses process sont réalisées chaque semaine.

Le traitement des graisses par digestion (Bolix) a été entièrement rénové.

Les graisses sont désormais traitées sur site.

L'aération est régulée par sondes redox (démarrage) et oxygène (Arrêt).

La recirculation est fixée à 110% du débit entrant pour les 2 files.

Le taux de boues se situait entre 3.5 et 5 g/l.

Le traitement du phosphore s'effectue par l'injection de Chlorure Ferrique.

La charge hydraulique est de 60% et le taux des charges organiques moyen est de 65%.

Au dernier trimestre 2023, l'ensemble des boues étaient traitées par la centrifugeuse suite à la casse de l'arbre de l'adrumb. Celui-ci est actuellement en expertise.

Sous produits

Les refus de dégrillage sont collectés par Veolia propreté et acheminés à la SETMI pour incinération.

Les graisses sont pompées environ deux fois/an et évacuées vers Ginestous.

Les sables sont évacués par le SMEA vers Ginestous.

Les boues liquides sont épaissees par pressage (Aldrum) puis stockées dans deux silos. Elles ont été épandues (35.17 TMS).

Une partie des boues ont été déshydratées et évacuées vers des plateformes de compostage (197.29 Tonnes de MS).

L'évacuation totale de boues 2023 est de 232.46 Tonnes de MS.

La production de boues théorique est estimée à 176.8 TMS, elle est en adéquation avec la production réelle.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0531420V002 PINSAGUEL (ROQUES)

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

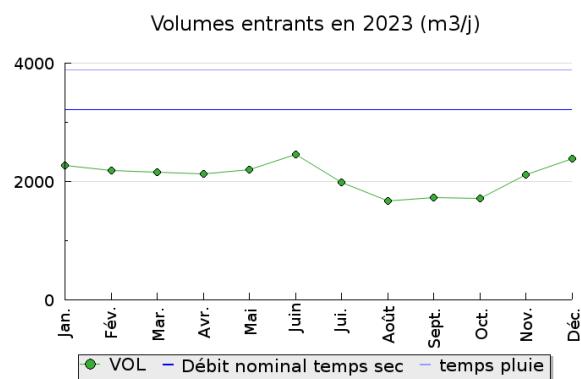
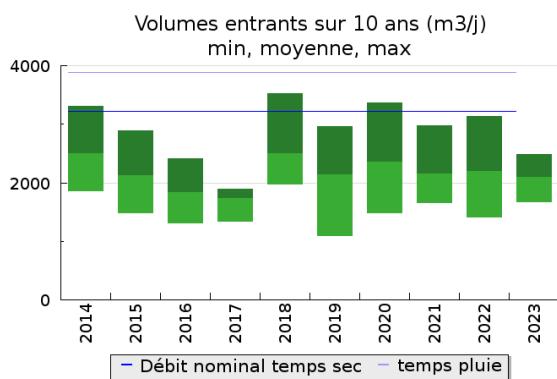
Tableau de synthèse

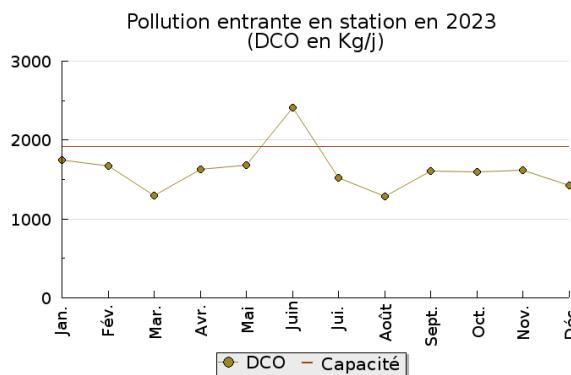
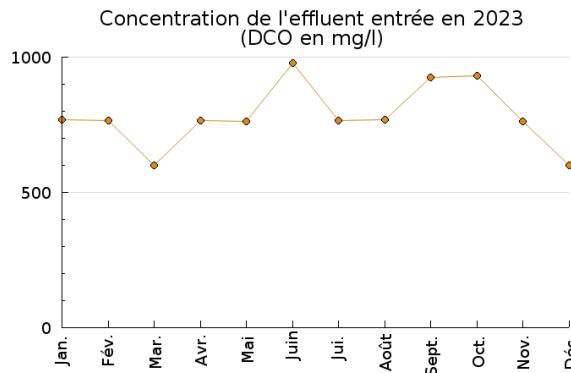
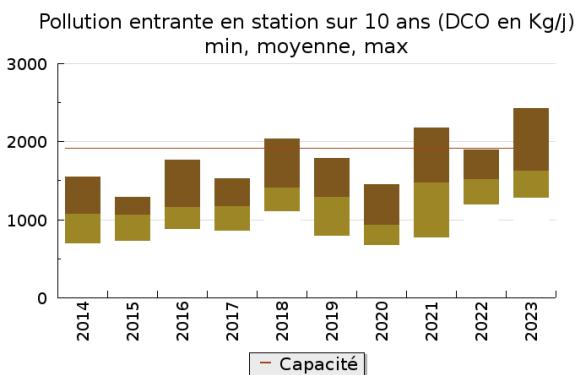
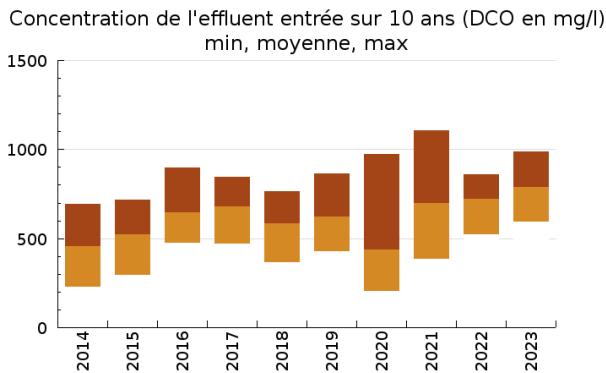
Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	2 090 m3/j	54 %			2 060 m3/j	
DBO5	650 Kg/j	67 %	311 mg/l	99 %	5 Kg/j	2,4 mg/l
DCO	1 620 Kg/j	85 %	780 mg/l	97 %	54 Kg/j	25,9 mg/l
MES	730 Kg/j		340 mg/l	99 %	10,8 Kg/j	5,2 mg/l
NGL	156 Kg/j		76 mg/l	96 %	6,4 Kg/j	3,1 mg/l
NTK	155 Kg/j		75 mg/l	98 %	2,9 Kg/j	1,4 mg/l
PT	19,5 Kg/j		9,5 mg/l	94 %	1,2 Kg/j	0,6 mg/l

Indice de confiance

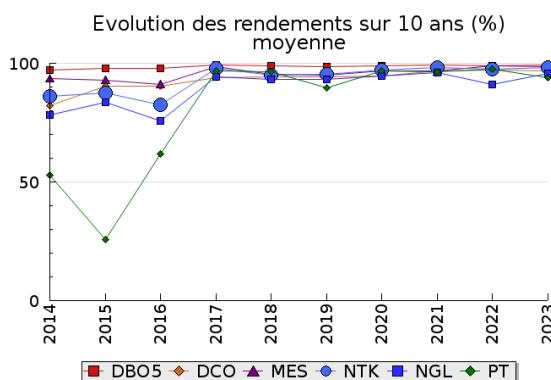
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4/5	4/5	4/5	3/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5

Pollution traitée

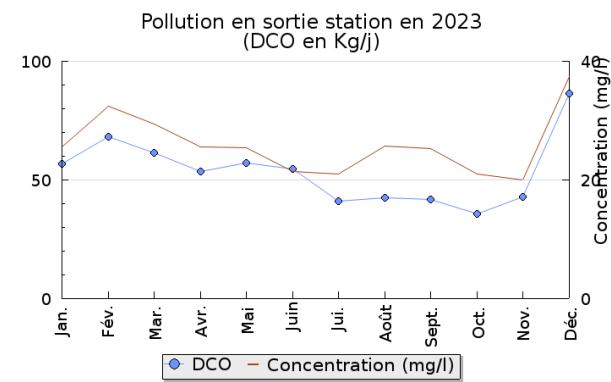
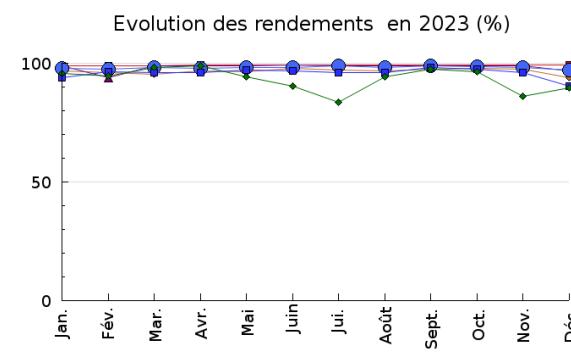
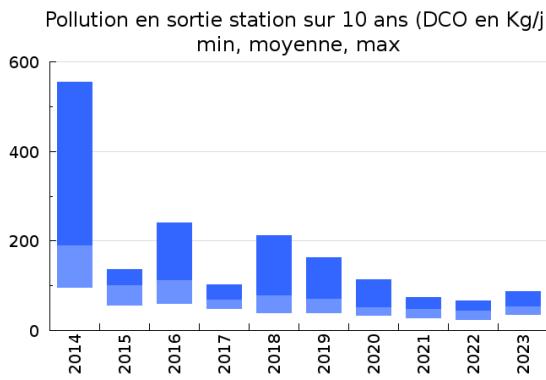


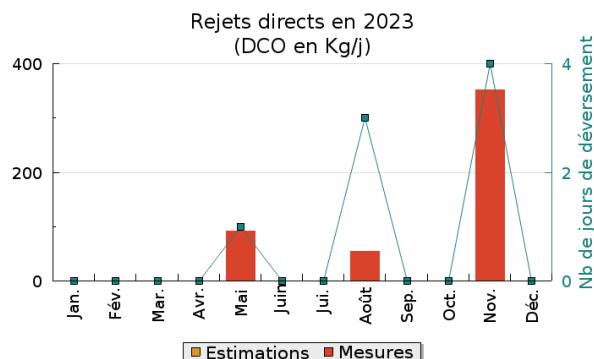
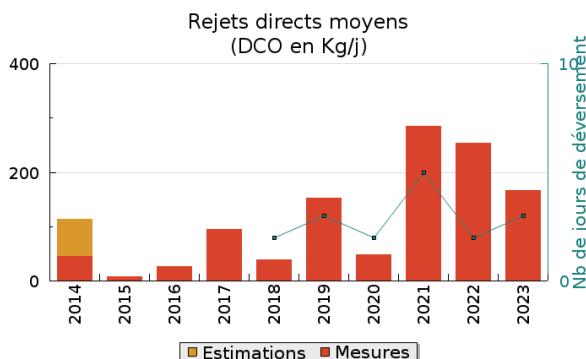


Pollution éliminée



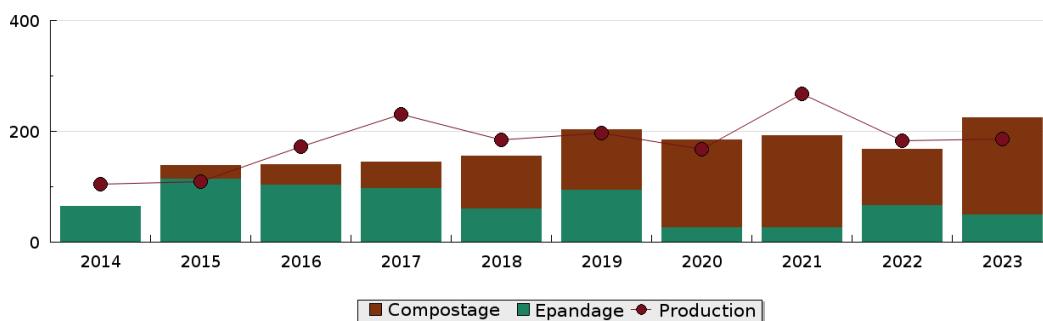
Pollution rejetée





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0531420V003>